

{ Certification CléA }

Pour que les salariés valident enfin le socle

>>> Baptisé CléA, le nouveau socle de connaissances et de compétences professionnelles ouvre des horizons aux entreprises pour accompagner au mieux leurs salariés les moins qualifiés. Il leur offre la reconnaissance de leurs acquis et favorise l'accès à la formation et à l'insertion professionnelle durable.

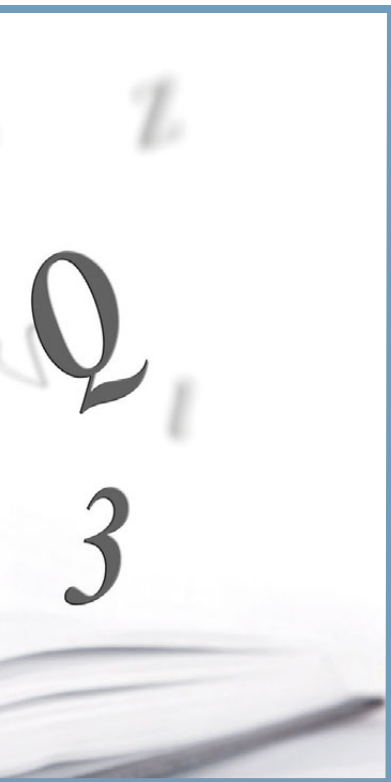
↳ CléA, certification d'un socle de connaissances et de compétences

De nouveaux outils, issus de la réforme de la formation professionnelle de 2014, ont été créés en 2015 à destination des salariés les moins qualifiés, des demandeurs d'emploi et des jeunes en insertion. C'est le cas de CléA, une certification particulièrement intéressante délivrée par le Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation (Copenef), parfois en partenariat avec les CPNE des branches qui

le demandent. CléA est le nom de la certification du socle de connaissances et de compétences professionnelles qu'un individu, quel que soit son métier ou son secteur professionnel, est censé maîtriser totalement pour pouvoir assurer son employabilité et pour accéder à la formation professionnelle.

↳ Une reconnaissance officielle

CléA est une nouveauté car il cible une population vers laquelle des actions étaient jusqu'ici



CHIFFRES CLÉS

6

réseaux nationaux de formation habilités :
le réseau des APP, l'Afpa, le groupement de quatre organismes 2A2C, la Fédération nationale des Urof, le réseau des Greta, l'Infrep.

7

domaines de compétences
et 28 sous-domaines
+ 128 critères.

201

C'est le code compte personnel de formation (CPF) de CléA.

menées sans qu'aucune reconnaissance ne vienne les sanctionner. Lutte contre l'illettrisme, acquisition des bases en matière d'hygiène et de sécurité, utilisation des outils informatiques... Dorénavant, ces actions peuvent être reconnues officiellement (certification inscrite à l'inventaire du RNCP). De surcroît, et c'est la seconde nouveauté, les dispositifs d'évaluation et de formation qui conduisent à l'acquisition du socle CléA sont éligibles, pour les salariés, à tous les financements classiques de la formation professionnelle, tels que le compte personnel de formation (CPF), le plan de formation des entreprises ou les périodes de professionnalisation. S'agissant des demandeurs d'emploi, ces derniers peuvent bénéficier des financements des conseils régionaux.

↳ De la langue française aux règles mathématiques de base

Avec CléA, les entreprises gagnent en compétitivité, grâce au gain d'autonomie des salariés concernés et grâce à leur fidélisation. Dans un monde qui rime avec robotisation, informatisation et dématérialisation, elles gagnent aussi en sécurité, grâce à une meilleure manipulation des matériels et une meilleure application des process. Il

faut savoir qu'en France, la moitié des 2,5 millions de personnes illettrées sont en situation de travail et que l'informatique est l'une des causes d'exclusion actuellement. Concrètement, ce nouveau socle commun de connaissances et de compétences professionnelles couvre sept domaines, allant de la maîtrise de la langue française aux règles mathématiques de base en passant par l'aptitude à travailler en équipe ou à utiliser Internet (*lire encadré p. 8*).

↳ Une mise en œuvre simple et une grande accessibilité

À ce stade, six réseaux nationaux de prestataires ont été habilités par le Copanef : l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afpa), l'Association pour la promotion de label APP/Atelier de pédagogie professionnalisée (Apapp), les Groupements d'établissements publics locaux d'enseignement (Greta), l'Institut national de formation de la ligue de l'enseignement (Infrep), les Unions régionales des organismes de formation (Urof) et le groupe 2A2C. Tous se sont engagés à proposer des supports d'évaluation et de formation qui soient accessibles à chacun, en fonction de sa situation personnelle.

La mise en œuvre de CléA est simple. La Commission paritaire nationale pour l'emploi (CPNE) de l'Agriculture s'est d'ailleurs portée candidate auprès du Copanef pour faciliter celle-ci. Elle

Illettrisme

→ On parle d'illettrisme pour des personnes qui, bien que scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante des compétences de base pour faire face de manière autonome à des situations courantes : lire une notice de médicament, rédiger un chèque, utiliser un appareil... Il s'agit de renouer avec la culture de l'écrit, avec les formations de base.

Source : www.anlci.gouv.fr

Français langue étrangère (FLE)

→ Pour les nouveaux arrivants dans notre pays, on parle de FLE. Il s'agit d'apprendre la langue du pays où ils résident.

Source : www.anlci.gouv.fr

Socle CléA

→ Le Socle de connaissances et de compétences professionnelles correspond à toutes celles qu'un individu, quel que soit son métier ou son secteur professionnel, doit maîtriser totalement, afin de favoriser son employabilité et son accès à la formation professionnelle. Il fait l'objet d'une certification délivrée par le Copanef.

Le saviez-vous ?

→ **L'ANLCI fournit des supports de formation pour aider à détecter l'illettrisme dans les entreprises.**

Les référents CEP (conseil en évolution professionnelle) du Fafsea vont être formés, grâce aux modules de formation en ligne fournis (MOOC).



« CléA permet une grande mobilité professionnelle et sécurise les salariés peu qualifiés. »

➔ s'effectue par l'intermédiaire de la CPNE ou des Comités paritaires interprofessionnels régionaux pour l'emploi et la formation professionnelle (Coparef).

➔ Un marchepied pour accéder à de nouvelles qualifications

Des parcours de formation ont d'ores et déjà été mis en place dans le cadre du socle professionnel en liaison, notamment, avec des entreprises d'insertion habituées à former des publics à bas niveau de qualification, qui travailleront peut-être demain dans nos secteurs d'activité. En s'adressant à des salariés très peu qualifiés, CléA peut répondre à l'une des caractéristiques de cette population, à savoir sa grande mobilité professionnelle. En ce sens, CléA est un marchepied pour accéder à de nouvelles qualifications professionnelles. *

➔ Sept domaines de la certification

Les thèmes concernés par le dispositif CléA sont les suivants :

- **Communiquer en français** : écouter et comprendre, s'exprimer à l'oral, lire, écrire, décrire et formuler.
- **Utiliser les règles de base du calcul et du raisonnement mathématique** : se repérer dans l'univers des nombres, résoudre un problème mettant en jeu une ou plusieurs opérations, lire et calculer les unités de mesures, de temps et des quantités, se repérer dans l'espace, restituer oralement un raisonnement mathématique.
- **Utiliser les techniques usuelles de l'information et de la communication numérique** : connaître son environnement et les fonctions de base pour utiliser un ordinateur, saisir et mettre en forme du texte, gérer des documents, se repérer dans l'environnement Internet et effectuer une recherche sur le web, utiliser la fonction de messagerie.
- **Travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe** : respecter les règles de vie collective, travailler en équipe, contribuer dans un groupe, communiquer.
- **Travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel** : comprendre son environnement de travail, réaliser des objectifs individuels dans le cadre d'une action simple ou d'un projet, prendre des initiatives et être force de proposition.
- **Apprendre à apprendre tout au long de la vie** : accumuler de l'expérience et en tirer les leçons appropriées, entretenir sa curiosité et sa motivation pour apprendre dans le champ professionnel, optimiser les conditions d'apprentissage, de la théorie à la pratique professionnelle.
- **Maîtriser les gestes et postures, respecter les règles élémentaires d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement** : respecter un règlement sécurité, hygiène, environnement, une procédure qualité, avoir les bons gestes et réflexes afin d'éviter les risques, être capable d'appliquer les gestes de premier secours, contribuer à la préservation de l'environnement et aux économies d'énergie.

Pour en savoir



Contactez le Numéro Vert **Illettrisme Info Service : 0800 11 10 35**. Destiné à toute personne – adulte directement concerné ou conseiller professionnel – cherchant aide, informations ou conseils sur l'illettrisme. Les appels gratuits sont redirigés vers le centre de ressources du territoire de l'appelant.

Consultez le site **Certificat-clea.fr**

Téléchargez les documents de la campagne du Copanef sur **www.fpspp.org**